Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction mobilité, emplois,carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDMEC/2015-928** **04/11/2015**

Date de mise en application : 29/10/2015
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 29/10/2015
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature en administration centrale : 1 poste à la DGAL/Secrétariat du Conseil National de l'Alimentation

Direction Générale de l’Alimentation (DGAL)
Secrétariat du Conseil National de l’Alimentation

- Responsable du secrétariat
Poste n° 35192 - poste susceptible d'être vacant
Personnes à contacter :
- Emmanuelle SOUBEYRAN, Cheffe du Service de l’Alimentation – Tél. : 01.49.55.42.56

Le sous-directeur mobilité, emplois, carrières

Signé : Michel GOMEZ

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat du Conseil National de l'Alimentation
251, rue de Vaugirard – 75732 PARIS CEDEX 15

Responsable du secrétariat (F/H)

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 35192
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3</td><td>Cotation part fonction IPF : 4</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste susceptible d'être vacant</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">Le Conseil national de l'alimentation est une instance consultative interministérielle (agriculture, santé, consommation) chargée d'élaborer des avis et des recommandations à l'attention des décideurs, dans tous les domaines de la politique de l'alimentation.
Les membres du CNA, nommés, représentent les différents acteurs de la filière alimentaire : consommateurs, salariés, producteurs agricoles, transformateurs, distributeurs, restaurateurs ; ministères et instances d'expertise en sont membres de droit.
Le conseil national de l'Alimentation est consulté sur la définition de la politique de l'alimentation et donne des avis sur les questions qui s'y rapportent. La loi d'avenir pour agriculture l'alimentation et la forêt publiée le 13 octobre 2014, charge le CNA de participer à l'élaboration et au suivi du Programme National pour l'Alimentation (PNA) notamment par l'analyse des attentes de la société et par l'organisation de débats publics.
Son secrétariat est assuré par le ministère de l'Agriculture (DGAL).</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">Assurer le pilotage du Secrétariat du CNA.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">- Mettre en œuvre la politique et les actions décidées par le conseil et le président et notamment animer le débat en matière de politique l'alimentation ;
- Assurer le pilotage de l'équipe permanente (3 à 4 personnes) ;
- Maintenir et développer les relations avec les ministères et avec les membres du CNA ;
- Préparer les travaux du CNA, notamment les sessions plénières (4/an) ;
- Impulser le choix des thèmes traités, méthodes de travail, préparer des recommandations, superviser la rédaction des avis et des autres productions du Conseil ;
- Représenter le CNA dans différentes instances ;
- Plus généralement, assurer toute activité nécessaire au fonctionnement du Conseil.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">- Ministères de tutelle et les autres ministères ou établissements publics concourant à la politique de l'alimentation ;
- Structures nationales représentants les acteurs de l'alimentation en France ;
- Instances et organisations publiques (Anses, INRA, INC, etc.) et privées intervenant dans le domaine alimentaire ;
- Elus , scientifiques, consommateurs, etc.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs :</td><td>Savoir-faire :</td></tr>
<tr><td>- Formation scientifique (vétérinaire ou ingénieur du vivant en sciences sociales) ;
- Expérience dans les différents domaines de la politique de alimentation : sanitaire, économique, sociologique permettant d'aborder rapidement et en en percevant les enjeux, les sujets très divers traités par le CNA ;
- Bonne connaissance des acteurs de l'alimentation, publics et privés ;
- Bonne connaissance de la conduite de politiques publiques.</td><td>- Capacité d'organisation, de pilotage ;
- Sens des relations humaines. Goût pour le travail d'interface, la négociation, la construction de consensus ;
- Travail en équipe et animation d'équipe ;
- Solides qualités rédactionnelles. Capacité de synthèse ;
- Autonomie, rigueur, créativité.</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">- Emmanuelle SOUBEYRAN, Cheffe du service de l'Alimentation
Tél. : 01.49.55.42.56 - emmanuelle.soubeyran@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>